

VERS UNE WALLONIE ÉCOSOCIALISTE ?

Pourquoi semble-t-il si naturel, aux yeux des progressistes eux-mêmes, que PS, Écolo et PTB ne gouvernent pas ensemble la Wallonie (ou Bruxelles) ? Pour rappel, ils totalisent 56% des suffrages, et disposeraient au Parlement wallon d'une confortable majorité de 45 sièges sur 75¹. L'« Union de la Gauche » en Wallonie serait-elle une chimère ? Sur le plan politique, il est patent qu'aucun des trois appareils n'en veut. Mais ce n'est là qu'un symptôme. Le blocage est plus profond : la Gauche reste incapable d'élaborer et de proposer une *alternative* aux politiques néolibérales. Pour le dire dans les termes de Gramsci, elle est majoritaire, mais elle n'est pas hégémonique. Le « TINA » thatcherien (« *There Is No Alternative* ») tient bon. Tant que nous ne relèverons pas le défi pour l'hégémonie au niveau idéologique, il sera vain de spéculer sur des coalitions au niveau politique ...

Ici, nouvelle objection : cette lutte pour l'hégémonie se joue à un tout autre niveau – national, européen et même mondial – que celui de la petite Wallonie. Mais cela nous dispense-t-il, nous Wallons, de nous doter de notre propre projet politique ? J'y vois au contraire la condition première pour être pleinement acteurs dans l'espace politique belge et européen. La question est de savoir si nous en sommes capables. Du « *Contrat d'Avenir* » (1999) à « *Get Up Wallonia* » (2021), en passant par la panoplie des « *Plans Marshall* » (2005, 2009, 2012), la Wallonie a montré une appétence obstinée pour les plans de redressement économique concoctés sous la diligence de bureaux de consultance et des cabinets ministériels². Mais aucun de ces opuscules technocratiques n'a formulé de véritables *desseins politiques*, à la différence des Résolutions du Parlement flamand de 1999 ou des Recommandations de la « Note Octopus » de 2008, élaborées et approuvées par l'ensemble des familles politiques flamandes, et qui continuent de dicter l'agenda flamand des réformes de l'État.

Les progressistes wallons sont donc doublement pusillanimes : ils peinent à élaborer une *alternative idéologique*, et ils ne se donnent pas les *moyens politiques* de l'imposer. Je n'ai pas la prétention de lever ces deux hypothèques, mais de contribuer à élaborer un « récit » historique en vue d'une Wallonie écosocialiste – une Wallonie qui, en s'appuyant sur l'acquis historique que constituent les institutions de l'*État social*, s'engage dans la voie d'une véritable *alternative anticapitaliste*.

Quelle alternative anticapitaliste ? Dans un ouvrage posthume très inspirant³, le sociologue américain E.O. Wright identifiait cinq stratégies anticapitalistes possibles : (1) *écraser* le capitalisme miné par ses contradictions (la voie révolutionnaire prônée par Lénine et Cie) ; (2) exercer le pouvoir d'État pour *démanteler* le capitalisme par des réformes progressives (le programme socialiste standard des nationalisations) ; (3) le *domestiquer* en neutralisant ses méfaits par la régulation et la redistribution (les politiques « keynésiennes ») ; (4) lui *résister* par des luttes, des grèves, des

¹ PS 26,1% (23 sièges) ; Écolo 16,2% (12 sièges) ; PTB 13,8% (10 sièges).

² En 2014, à la demande de Jean-Claude Marcourt, alors Ministre de l'Économie de Wallonie, j'avais moi-même commis un travail de « prospective citoyenne » intitulé « Un Pacte pour la Wallonie », sur base d'une cinquantaine d'entretiens individuels. Que ce soit au sujet de l'innovation, de l'économie circulaire, de la protection sociale, de la soutenabilité, du développement des territoires, etc., il anticipait la plupart des conclusions du récent et volumineux « Rapport du conseil stratégique de « Get up Wallonia » ».

³ Erik Olin Wright, *Stratégies anticapitalistes pour le XXI^e siècle*, La Découverte, 2020. Cf. E. Delruelle, « Hégémonie et stratégie anticapitaliste. À propos de Erik Olin Wright », *Politique* n° 116, pp.82-88.

mouvements sociaux (l'activisme syndical et associatif) ; (5) enfin le *fuir* en expérimentant des modes de production ou de vie non capitalistes (les coopératives, les mutuelles, l'autogestion, les « zones à défendre », etc.).

Ces stratégies ont toutes été expérimentées au XX^e siècle, et aux yeux de E.O. Wright, elles ont toutes échoué. Que faire en ce XXI^e siècle ? Excluant la voie de « l'écrasement » révolutionnaire, désavouée par l'Histoire, le sociologue suggère de ne pas emprunter une unique voie, mais de combiner les quatre restantes en vue d'« éroder » le capitalisme à la fois par le « bas » et par en « haut » : par le bas, à travers les mobilisations et les initiatives horizontales de la société civile (*résister et fuir*) ; et par en haut, grâce à l'action verticale de l'État (*démanteler et domestiquer*).

Or cette « stratégie de l'érosion » correspond précisément à la dynamique de l'État social, qui a toujours associé des initiatives d'en bas (création des mutuelles de santé et de retraites, actions syndicales, mouvements sociaux, etc.) et des dispositifs par le haut (Sécurité sociale, services publics, politique fiscale, etc.) (cf. encadré). Le « Pacte de 44 » en est l'illustration, qui a d'abord été conclu, en France comme en Belgique, entre syndicats et patrons dans la résistance, avant d'être institutionnalisé par l'État.

Qu'est-ce que l'État social ?⁴ Non pas un bricolage historique, mais une institution politique systémique qui repose sur trois piliers :

- 1) La *Sécurité sociale* offre une couverture assurantielle universelle face à une série de risques et d'incertitudes de la vie. En Belgique, elle est composée de trois branches (*maladie-invalidité, chômage et pensions*), à la périphérie desquelles on trouve les *allocations familiales* (transférées aux Communautés et Régions lors de la 6^e Réforme de l'État) et les *institutions d'assistance* (CPAS), théoriquement résiduelles mais hélas de plus en plus structurelles (et qui relèvent elles du niveau communal, tout en étant financées par le Fédéral) ;
- 2) Les *services publics* garantissent un accès universel à des besoins de base : éducation, culture, énergie, mobilité, logement, santé, etc. ;
- 3) Enfin le *droit du travail* encadre le contrat de travail (durée du temps de travail, salaire minimum, normes de sécurité, protection des travailleurs vulnérables, etc.) et protège les libertés syndicales, en vue de limiter le déséquilibre dans la relation de subordination entre salariés et employeurs.

Mais ces piliers institutionnels ne forment un écosystème véritablement anticapitaliste qu'en étant activé par trois leviers politiques :

- 1) des *politiques de régulation* (« *politiques keynésiennes* ») par lesquelles l'État dispose de la maîtrise de la monnaie, du crédit et de l'investissement ;
- 2) des *politiques de redistribution*, dont les deux instruments principaux sont l'impôt progressif (pour financer les services publics et orienter les investissements) et les cotisations sociales (pour financer la Sécu) ;
- 3) enfin des *politiques de concertation sociale* qui, à côté des organes du gouvernement représentatif, donne une forme démocratique au conflit capital/travail, à travers les conventions collectives et la gestion paritaire de la Sécurité sociale.

Cet écosystème est anticapitaliste en ce qu'il répond à une logique de *démarchandisation* de toutes les activités qui contribuent aux objectifs de justice sociale et de progrès social :

- *justice sociale* : garantir à tous un accès peu ou prou égal aux conditions matérielles qui permettent une vie épanouie (santé, éducation, etc.) ;

⁴ Cf. mon ouvrage Éd. Delruelle, *Philosophie de l'État social. Civilité et dissensus au XXI^e siècle*, Kimé, 2020.

- *progrès social* : garantir aux générations futures un accès aux moyens matériels permettant une vie épanouie au même niveau que les générations présentes, et si possible supérieur (« *nos enfants vivront mieux que nous* »).

Certes, l'État social n'a pas pour dessein de « *faire sauter l'édifice* » capitaliste, d'« *exproprier les expropriateurs* »⁵. Il laisse une place au marché au sein d'une économie mixte ou plurielle, mais il ne lui permet pas de dominer la société. *Via* la fiscalité, c'est ainsi 40% du PIB qui est arraché à une pure logique marchande⁶. Leur allocation fait l'objet d'une délibération politique dont le résultat peut être plus ou moins conforme aux objectifs définis plus haut.

C'est peu dire que l'État social a profondément façonné la société wallonne, de même que son *identité* dont la racine n'est pas linguistique et ethnique, comme celle de la Flandre, mais économique et social : « *sont de Wallonie, sans réserve, tous ceux qui vivent et travaillent dans l'espace wallon* »⁷. Mais il a aussi structuré le *projet politique* wallon tel qu'incarné dans le renardisme. Car qu'est-ce que le programme de « réformes de structure » prôné par André Renard en 1954, sinon la volonté d'activer, en Wallonie et pour la Wallonie, les leviers de l'État social : nationalisation de l'énergie, contrôle des banques, coordination des investissements, assainissement des secteurs déficients de l'économie, répartition équitable du revenu du travail ?

Pourquoi ce projet ne s'est-il pas imposé ? Bien sûr parce que, « par le haut », les forces capitalistes wallonnes et les élites flamandes qui contrôlaient un État belge encore unitaire s'y sont fermement opposées (avec la connivence, il faut bien le dire, de l'aile réformiste du PSB, dont le renardisme menaçait l'hégémonie) ; mais peut-être aussi parce que, « par en bas », ce projet n'a pas su (ou voulu) s'ouvrir aux revendications nouvelles portées par le féminisme, les diasporas immigrées et une jeunesse devenue rétive à la discipline salariale – revendications qui devaient culminer avec « 1968 ». Nous touchons ici à un double trait fondamental de l'État social du XX^e siècle : (1) la centralité de la question du *travail*, qui reléguait les luttes de race et de genre au statut de « luttes secondaires », et (2) l'adhésion culturelle du mouvement ouvrier à un *productivisme* aveugle aux enjeux environnementaux, mais qui était alors le gage de tout « compromis social »⁸.

À partir des années 1980, la contre-révolution néolibérale (lancée en Belgique par le gouvernement « Martens-Gol ») va opérer un renversement systématique des *leviers* de l'État social : *dérégulation* de la monnaie, du crédit et de l'investissement, désormais abandonnés aux marchés financiers ; *révolution fiscale* en faveur des hauts revenus et du capital et au détriment des salariés (baisses des cotisations sociales, hausse de la TVA) ; affaiblissement de la *concertation sociale* (à travers notamment la loi de 1996 sur la compétitivité). Si l'on tourne maintenant le regard du côté des *piliers* de l'État social, on observe que la contre-révolution néolibérale s'est opérée en deux phases :

- 1) Dans les décennies 1990-2000, le rapport de forces imposait encore au néolibéralisme de ménager les forces sociales-démocrates : si les services publics furent massivement privatisés, et le droit du travail, dérégulé, la clé de voûte de l'État social, la Sécurité sociale, fut (plus ou moins)

⁵ Karl Marx, *Le Capital. Livre I* (1867), trad. J.-P. Lefebvre, PUF, 1993, p.856.

⁶ En additionnant 12% dédiés aux retraites, 10% aux soins de santé, 8% à l'éducation, 5% aux aides sociales, 5% aux services publics « régaliens ». Bien sûr, la logique marchande se réintroduit dans ces 40% : les retraités achètent des biens de consommation, le budget de la santé finance les « big pharmas », la défense nationale enrichit l'industrie de l'armement, etc.

⁷ *Manifeste pour la culture wallonne* (1983).

⁸ Grâce à une croissance soutenue (5-6%), il était possible d'augmenter les salaires directs et indirects des classes productives tout en rétribuant les actionnaires.

préservée. La social-démocratie perdit son hégémonie, mais conserva sa raison d'être – d'autant que de belles victoires obtenues sur le plan éthique (euthanasie, sexualités, etc.) compensèrent en partie les défaites subies sur le plan social. Elle put ainsi rester au pouvoir, en alternance ou en coalition avec les tenants de la voie néolibérale ;

- 2) Depuis les premières années du XXI^e siècle, le capitalisme est entré dans une double « crise organique » (cf. encadré) qui n'a nullement eu pour effet d'enrayer la dynamique néolibérale mais, au contraire, de la précipiter dans une fuite en avant qui la conduit, depuis quelques années, à s'attaquer au cœur de l'État social : la Sécurité sociale. Ainsi voit-on les gouvernements (en tête de ligne : la coalition MR – N-VA de 2014-2019) la définancer structurellement et l'affaiblir branche par branche : dégressivité des allocations de chômage ; étranglement des soins de santé ; tentative de réforme autoritaire des retraites. Cette fois, c'est la raison d'être de la social-démocratie qui est en jeu, la plongeant dans une profonde crise existentielle ⁹.

Quelle « crise organique » du capitalisme ? La *crise de la dette* révèle une première contradiction du capitalisme comme mode *d'exploitation* (mise en lumière par Karl Marx) : d'un côté, exercer une pression à la baisse sur les salaires ; mais de l'autre, disposer d'une demande solvable pour vendre ses marchandises. La « solution » est l'endettement des ménages et des États, devenu abyssal. La *crise environnementale* révèle quant à elle une seconde contradiction du capitalisme (soulignée par Karl Polanyi) comme mode de *destruction* des milieux humains et non-humains (dérèglement climatique, réduction de la biodiversité, pollution de l'air, etc.) : l'accumulation capitaliste repose sur la captation de ressources que le système est incapable de renouveler. Nous arrivons à un point où les deux contradictions se conjuguent, menaçant directement les conditions d'existence des générations futures.

Pour la Wallonie, cette déferlante néolibérale est d'autant plus menaçante qu'elle stimule le repli sur soi nationaliste dans le champ des politiques sociales ¹⁰, comme en témoigne la volonté flamande, devenue implacable, de communautariser la Sécurité sociale. Après la 6^e Réforme de l'État qui a opéré un transfert conséquent mais désordonné de compétences sociales vers les entités fédérées (allocations familiales, aide aux personnes âgées, politique de l'emploi, etc.), une 7^e Réforme de l'État est inéluctable, qui touchera cette fois, sans aucun doute, à l'architecture même de la Sécurité sociale. Plutôt que de faire l'autruche, la Wallonie doit s'y préparer ¹¹.

Dans ce mixte d'ultra-libéralisme et de nationalisme qui oriente la politique flamande, il ne faut pas voir un simple effet de conjoncture, mais un vrai projet de société que l'on peut définir comme :

- *climato-cynique* : réserver à une minorité privilégiée les meilleures conditions de vie sur terre, en abandonnant les autres à leur sort ;
- *néo-fordiste* : substituer aux protections de l'État social des « transferts cash » (baisses d'impôts, minima sociaux, allocations) pour permettre aux classes populaires de continuer à consommer – et à s'endetter ¹² ;

⁹ P. Delwitt, "This is the Final Fall. An electoral History of European Social Democracy (1870-2019)", *Working Papers*, 1/2021, CEVIPOL.

¹⁰ Ce phénomène avait été identifié avant même la conclusion de la 6^e Réforme de l'État par P. Reman & P. Feltesse, « La Sécurité sociale belge et le clivage communautaire », in M. Germain et R. Robaye (éds), *L'état de la Wallonie. Portrait d'un pays et de ses habitants – 2011*, Institut Destrée, 2012, p. 452 sq.

¹¹ Cf. dans ce même numéro l'article de J-P. Labille, « Vers une protection sociale wallonne ? Du mythe à la réalité ».

¹² Ulysse Lojkine, « Le nouveau fordisme de droite », *Politique hors-série* n°4, « Quel État social-écologique au XXI^e siècle ? », 2020. Thomas Piketty parle quant à lui de « *social-nativisme* » (*Capital et idéologie*, Seuil, 2019, p.993 sq.)

- *post-démocratique* : se débarrasser de l'État de droit pour faire barrage aux revendications d'égalité des femmes, des minorités sexuelles, ethniques, etc., et ériger une forteresse, militarisée s'il le faut, contre les migrants.

Ce projet « national-libéral » (que d'aucuns qualifieront aussi de « *populiste* »), d'ores et déjà hégémonique en Flandre, pourrait-il s'imposer aussi en Wallonie (et à Bruxelles) ? Pas de danger, pourrait-on croire au vu du poids électoral des partis de gauche et de l'insignifiance de l'extrême droite. Mais ce serait une erreur :

- d'un côté, si l'extrême droite ne perce pas en Wallonie et à Bruxelles, ce n'est pas que le terreau social et moral serait moins propice à son éclosion – comme si les Wallons étaient moins enclins à la xénophobie et à l'autoritarisme que les Flamands ou les Français du Nord ... Pas d'irénisme. La seule différence, c'est qu'il manque à l'extrême droite wallonne un référentiel *national*, condition essentielle pour activer un « nous » identitaire contre « eux » (les étrangers, les immigrés, etc.)¹³. Mais rien ne dit que le tropisme « antisystème » grandissant dans la population (aujourd'hui capté par le PTB) ne finira pas, un jour, par être métabolisé par quelque formation populiste ;
- d'un autre côté, tant que les trois composantes de gauche (social-démocratie, écologie et gauche radicale) seront incapables de proposer un projet de société alternatif et de le mettre en pratique sur le plan politique, le fossé continuera de grandir entre les composantes sociologiques de son électorat (cadres et intellectuels ; classes moyennes salariées ; diasporas immigrées ; travailleurs précaires). Or une offre politique de type populiste tire habituellement avantage de cette fragmentation ...

Travailler à une Wallonie écosocialiste est donc à la fois urgent et possible : urgent si l'on veut éviter que les classes populaires ne se déconnectent des idéaux progressistes ; possible car la Wallonie est prédisposée, de par son histoire et sa réalité socio-politique, à élaborer une stratégie anticapitaliste de l'érosion visant, par « le haut », à maîtriser les marchés par l'État et, par « le bas », à maîtriser l'État par la lutte démocratique. N'était-ce pas déjà le programme d'André Renard, quand il invitait les Wallons à « *enfoncer des coins dans le mur du capitalisme* » ?

Mais il y a une différence majeure avec les réformes de structure prônées par le renardisme, et qui justifie que le socialisme se mue aujourd'hui en *écosocialisme*¹⁴ : c'est qu'il est impératif de rompre avec le productivisme et le dogme de la croissance qui sous-tendaient les conquêtes sociales de « 45 », mais qui sont devenus insoutenables d'un point de vue environnemental. Alors que l'État social du XX^e siècle encastrait les objectifs de santé et de bien-être dans une logique de production-consommation, celui du XXI^e siècle doit opérer le mouvement inverse : « *la question de la production, comme l'affirme Bruno Latour, est encastrée dorénavant dans une autre : celle des conditions d'habitabilité de*

¹³ La Wallonie ne génère pas d'imaginaire national, et le référent « Belgique » fonctionne clairement chez les Francophones comme un antidote au nationalisme flamand.

¹⁴ Le terme et l'idée sont aujourd'hui revendiqués par des intellectuels de premier plan comme Étienne Balibar (« Régulations, insurrections, utopies : pour un socialisme du XXI^e siècle », in *Histoire interminable*, La Découverte, 2020) ou Nancy Fraser (« What should mean Socialism in the Twenty-First Century ? », *Socialist Register* 2020 ; « Climates of Capital. For a Trans-Environmental Eco-socialism », *New Left Review*, 127, 2021), avant un ouvrage de Paul Magnette annoncé pour 2022 (cf. « Comprendre l'écosocialisme, une conversation avec Paul Magnette » sur le site *Le Grand Continent* 6/9/2021).

la planète »¹⁵. D'une manière plus fondamentale encore, cela signifie qu'il faut désolidariser le projet d'émancipation et de liberté porté par les révolutions du XVIII^e siècle, de la promesse de croissance et d'abondance à laquelle il se trouve intrinsèquement lié depuis lors¹⁶.

Vu du « haut » de la stratégie anticapitaliste de l'érosion, cela signifie que l'État doit pleinement retrouver sa capacité à réguler la monnaie, le crédit et l'investissement, comme il doit redonner à la politique fiscale toute sa puissance redistributive, mais en visant dorénavant non plus le « plein-emploi » mais, selon l'expression d'Éloi Laurent, la « pleine santé » : « *notre ambition commune ne doit plus être de produire mais de perdurer* »¹⁷.

Vu du « bas », cette fois, l'autre grande différence avec les « Trente glorieuses », c'est que champ politique n'est plus structuré par un conflit social central (la lutte des classes entre travail et capital, autour des enjeux de production et de distribution) absorbant et secondarisant les autres conflits de genre, de race, etc. Les fronts de lutte sont devenus autonomes, et se déploient de surcroît en dehors des appareils syndicaux et partisans : luttes *environnementales* (Jeunes pour le climat ; Extinction/Rébellion, etc.), luttes *féministes* (MeToo ; Grève internationale des femmes ; etc.), luttes *décoloniales* (Black Lives Matter, etc.), en plus de luttes *sociales* épousant elles-mêmes des formes inédites (tels les Gilets Jaunes).

S'il est trop tôt pour espérer que ces quatre fronts se condensent en un « bloc historique » porteur d'un projet de transformation de la société, on peut néanmoins repérer entre eux une exigence politique commune : que la société et l'État prennent *soin* du milieu de vie qui est le nôtre. Le soin (*care* en anglais) est aujourd'hui un thème philosophique et politique central. On aurait grand tort de le réduire à une éthique compassionnelle de la vulnérabilité et de la sollicitude, alors que le soin est un opérateur *politique* fondamental au sein des rapports de domination¹⁸. En effet, être en position subalterne dans notre société, c'est très souvent se voir assigner les tâches de soin les plus pénibles (selon une triple logique de classe mais aussi – et surtout – de genre et de race), tout en étant condamné à vivre dans les conditions matérielles et environnementales les plus dégradées. Élaborer « une politique du *care* », c'est donc inventer une nouvelle grammaire des luttes, qui promette de s'attaquer d'un même mouvement aux inégalités de classe, de genre, de race et d'environnement.

Repensée à l'aune du *care*, la stratégie anticapitaliste de l'érosion trouve ainsi une nouvelle actualité, à la fois par le haut, à travers l'impératif, qui saute aujourd'hui aux yeux, de réactiver les leviers de la régulation, de la redistribution et de la concertation, et par en bas, à travers les revendications de protection des sphères qui conditionnent le bien-être et la dignité de tous : santé, éducation, culture, logement, mobilité, environnement, emploi de qualité, etc. Une telle réactualisation des institutions de l'État social, socle d'une possible Wallonie écosocialiste, consonne en réalité avec de nombreux programmes élaborés ces dernières années un peu partout dans le monde par les tenants d'une

¹⁵ Bruno Latour, « L'écologie, c'est la nouvelle classe sociale », *Le Monde*, 11/12/2021.

¹⁶ Pierre Charbonnier, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, La Découverte, 2018.

¹⁷ Éloi Laurent, *Et si la santé guidait le monde ?* LLL, 2020, p.80.

¹⁸ Joan Tronto, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care* (1993), La Découverte, 2009.

social-démocratie radicale – comme, aux États-Unis, le *Green New Deal* porté par Alexandria Ocasio-Cortez (mais hélas émasculé par le Président Biden et la droite du Parti Démocrate).

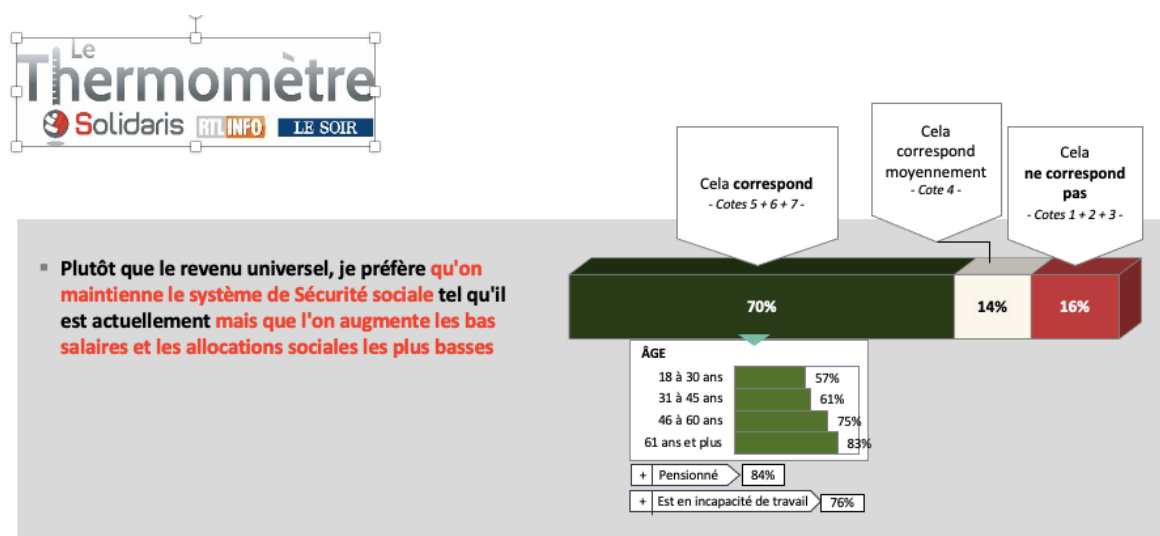
Au cœur de la stratégie écosocialiste, il se trouve deux chantiers absolument fondamentaux pour contrer l'hégémonie « national-libérale » : celui de la sécurité sociale et celui de la fiscalité.

La *sécurité sociale*, clé de voûte de l'État social, n'est plus seulement menacée par des politiques d'austérité qui l'étranglent financièrement, mais aussi par toutes sortes de projets « d'allocation universelle » qui font florès tant à gauche qu'à droite. Le terrain est miné¹⁹. Car d'un côté, accorder un revenu inconditionnel relève clairement de la logique « néo-fordiste » des « transferts-cash » dénoncée plus haut, avec un double risque : (1) assurer son financement en mettant en péril celui de la Sécurité sociale ; (2) exercer une pression à la baisse sur les salaires. Sous cet angle, le ressort de l'allocation universelle est bien l'inverse de celui de l'État social : il opère une *remarchandisation* de l'accès à la sécurité d'existence. Mais d'un autre côté, il est vrai qu'un nombre croissant d'individus se trouvent insuffisamment couverts par notre système de protection sociale « néolibéralisé » – étudiants, chômeurs de longue durée, travailleurs intermittents ou de plateforme, pensionnés pauvres, familles monoparentales, etc. L'intérêt indéniable de l'allocation universelle, c'est qu'elle offrirait une solution, sans doute tronquée mais tangible, au problème dit des « *trous dans la raquette* » des protections sociales.

C'est pourquoi il est opportun de réfléchir à la mise en place d'un *revenu social de base* qui constituerait un filet de sécurité d'existence pour tous ceux dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté (autour de 1.200 €)²⁰. La grande différence avec l'allocation universelle standard, c'est qu'un tel revenu social de base ne se substituerait pas à la Sécurité sociale mais la compléterait, et qu'il ne serait pas inconditionnel, puisqu'il ne concernerait que ceux dont les revenus sont insuffisants pour vivre décemment. En pratique, cela revient à intégrer en un seul système de Sécurité sociale universelle deux dispositifs que notre État social a jusqu'ici séparés : le dispositif *assurantiel* pour les travailleurs (Sécu proprement dite) et le système *assistantiel* réservé aux « pauvres » (CPAS). Une telle refonte de la Sécu ne serait pas sans conséquence sur son mode de financement (quelle balance entre impôts et cotisations ?) et, par ricochet, sur sa gouvernance (*quid* de la gestion paritaire ?) ; mais elle traduirait institutionnellement le basculement d'un État social de « plein-emploi » vers un État social de « pleine santé ». Si un tel chantier soulève d'épineuses questions d'ingénierie sociale, il répondrait en tout cas aux aspirations « culturelles » de la population, parfaitement consciente du piège que constitue une allocation universelle inconditionnelle (cf. le graphique « Thermomètre Solidaris »).

¹⁹ Pour une excellente clarification conceptuelle, cf. Daniel Dumont, *Le revenu de base universel, avenir de la sécurité sociale ? Une introduction critique au débat*, PUB, 2021.

²⁰ Un tel revenu remplacerait les allocations de chômage, celles pour personnes handicapées, le revenu d'intégration, les indemnités de maternité ou pour maladies professionnelles ; il serait majoré dans certaines situations (handicap, enfants, âge). En cas de revenus professionnels inférieurs au montant de base, l'allocataire percevrait la différence. Le design d'un tel revenu social de base a été élaboré par François Perl, « La Gauche à l'épreuve du revenu de base », *Politique* n°103, mars 2018.



Le second chantier prioritaire est celui de la *fiscalité*, que les politiques néolibérales ont réussi à rendre régressive (plus vous êtes riches, moins vous payez d'impôts). Selon Piketty, c'est le moteur principal de la croissance des inégalités – qui affectent les patrimoines bien davantage que les salaires²¹. La panoplie pour restaurer la progressivité de l'impôt est large : lutte contre la fraude fiscale, globalisation des revenus, création de nouvelles tranches supérieures d'impôt, impôts sur la fortune et sur l'héritage, taxe sur les transactions financières, hausse de l'impôt sur le bénéfice des sociétés et sur les revenus du capital, etc. Mais avec la fiscalité, à l'inverse de la sécurité sociale, les enjeux sont moins d'ingénierie sociale que d'ordre *culturel*. Car si l'opinion plébiscite l'idée de « taxer les multinationales » et les « milliardaires », elle se montre réfractaire à toute réforme fiscale touchant au patrimoine et à l'héritage – où réside pourtant la cause première des inégalités sociales et environnementales. Le rempart idéologique le plus solide contre la taxation des plus riches, ce sont les appréhensions des petits épargnants ...

L'impôt est bien la mère de toutes les batailles sur le plan *économique*, en raison des effets redistributifs massifs qu'on peut en attendre, mais aussi sur le plan *idéologique*, dans l'espoir de neutraliser l'effet d'attraction délétère que l'extrême richesse et le luxe ostentatoire provoquent sur les catégories sociales les plus modestes²². Pour que la Gauche puisse engranger des victoires sur le front fiscal, elle devra donc convaincre la petite classe moyenne, souvent prisonnière de deux préjugés tenaces : que les hausses d'impôt entretiennent « l'assistanat » au détriment de « ceux qui travaillent » ; et que la fiscalité environnementale est par essence punitive et antisociale²³. Un défi de taille pour la Gauche est donc de se constituer une doctrine solide en faveur d'une fiscalité redistributive sur le plan social et environnemental.

C'est à partir de ces deux objectifs prioritaires, la sécurité sociale universelle et la fiscalité redistributive, qu'un projet écosocialiste pourra investir les autres chantiers, tout aussi essentiels,

²¹ Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013.

²² La sociologie classique sous-estime en effet le rôle joué par les phénomènes d'imitation, de distinction, d'envie dans la dynamique des rapports entre classes sociales, pourtant identifiés dès la fin du XIX^e siècle par Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir* (1899), Gallimard, 1970.

²³ Depuis les Gilets Jaunes, déclenchés par un projet de taxe carbone particulièrement injuste, tout débat sur une éventuelle réforme fiscale est paralysé en France (mais aussi, par contagion médiatique, en Belgique francophone).

sur le front de *l'emploi* (politique salariale, réduction collective du temps de travail, statut des travailleurs de plateforme, garantie-emploi, etc.) et celui des *services publics* (éducation, culture, santé, mobilité, énergie, logement). En dépit de la crise qu'elle traverse actuellement, la social-démocratie a vocation, j'en reste convaincu, à réaliser la synthèse idéologique entre les trois composantes de la Gauche : si elle retrouve ses fondamentaux, elle est plus à gauche que l'écologie politique et plus écologiste que la gauche radicale ²⁴ ...

Dans la perspective d'une Wallonie écosocialiste, on m'objectera que tant la Sécurité sociale que la fiscalité relèvent de compétences fédérales et non régionales ; et donc que dans tous les cas, nous devons composer avec une volonté flamande qui tire dans un tout autre sens. Certes. Mais le régionalisme, qui n'est pas un nationalisme, consiste pour la Région, en plus d'assumer ses compétences propres, à faire valoir son point de vue dans les espaces politiques – belge et européen – où elle est imbriquée. La séquence du CETA, en 2016, a montré qu'elle en était capable. A un *nationalisme* flamand climato-cynique, néo-fordiste et post-démocratique, saurons-nous demain opposer un *fédéralisme* social, fiscal, environnemental et démocratique ? Tous les possibles sont ouverts, et c'est bien pourquoi il est impérieux que la Wallonie se mette au clair quant à son projet politique, en particulier au sujet de la Sécurité sociale, qui sera au centre des négociations autour d'une 7^e Réforme de l'État dès 2024. C'est-à-dire demain.

Édouard Delruelle
Professeur de philosophie politique à l'Université de Liège
Président de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes (Solidaris)

²⁴ E. Delruelle, « Social-démocratie : crise et fin ? », *L'Écho*, 30/8/2021.